

	Type de projet	Avis	Délai
Consultation obligatoire	SCoT	Simple	3 mois
	PLU hors SCoT approuvé après la loi du 13 octobre 2014 si réduction des espaces agricoles, naturels ou forestiers	Simple	3 mois
	- Élaboration de Carte communale - Révision de Carte communale hors SCoT approuvé après la loi du 13 octobre 2014 si il y a réduction d'espace agricole naturel ou forestier	Simple	2 mois
	Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)	Simple	3 mois
	Document d'urbanisme ayant pour conséquence une diminution des surfaces sous AOP ou AOC	Conforme	2 ou 3 mois selon le DU
	Extensions ou annexes des habitations en zones A et N hors STECAL	Simple	3 mois
	Changement de destination des bâtiments agricoles	Conforme	1 mois
	Autorisation d'urbanisme (communes non couvertes par un document d'urbanisme)	Simple	3 mois
	Demande d'autorisation de défrichement	Simple	1 mois
	Projet soumis à compensation agricole collective	Motivé rendu au préfet	2 mois
Autosaisine	Tout projet ou document d'aménagement consommateur d'espace agricole, naturel ou forestier	Simple	3 mois